

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY**

**CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE**

**COMMISSION PERMANENTE DU 9 SEPTEMBRE 2019**

**292 240 € pour le canton**

10 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations culturelles et centres sociaux, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

**Les soutiens les plus significatifs concernent :**

- **32 500 €** en faveur du collectif médical de défense de l'accès aux soins en Ardèche méridionale à Meyras, au titre de l'appel à projets « lutte contre la désertification médicale »,
- **35 486 €** répartis en faveur des collègues Joseph Durand et de la montagne ardéchoise, au titre de l'accompagnement des projets éducatifs,
- **99 162 €** en faveur de la commune de Saint Laurent les bains- Laval d'Aurelle, au titre des règles d'intervention du Département pour les projets intéressant la voirie départementale,
- **99 000 €** au titre du dispositif Pass Territoires 2019 en faveur de la commune d'Issanlas, pour la mise en œuvre d'un système d'assainissement collectif au hameau de Mézeyrac.